

Livret de famille

Le livret de famille est un document officiel, délivré gratuitement, et consistant en un recueil d'extraits d'actes d'état civil relatifs à une famille (mariage, naissance, divorce, décès).

Celui-ci est remis automatiquement lors du mariage ou lors de la naissance du premier enfant à condition que l'un des parents soit de nationalité française ou lors de l'adoption ou la légitimation d'un enfant.

DUPLICATA / MISE À JOUR

Le duplicata

On appelle second livret le duplicata du livret de famille. Sa délivrance est gratuite et peut être demandée dans les cas suivants : Perte, vol ou destruction de l'original Divorce, séparation, remariage
Changement dans la filiation ou dans les noms et prénoms des personnes dont l'acte figure sur le livret (sous réserve de la restitution du premier livret)

La mise à jour

Pour conserver son utilité, le livret de famille doit être mis à jour dès lors que survient une modification de l'état civil d'un des membres figurant sur le livret. Il ressort de la responsabilité des titulaires d'effectuer cette mise à jour (art.10 du décret 74-449 du 15 mai 1974).

PIÈCES A FOURNIR

Un formulaire, prévu à cet effet vous sera remis. Il devra être retourné au service, de l'état civil/élections, dûment complété et accompagné des pièces justificatives suivantes :

Un justificatif d'identité

Un justificatif de domicile

Pour obtenir un duplicata : l'ensemble des informations figurant sur le premier exemplaire du livret de famille (noms, prénoms, dates et lieux de naissance des personnes inscrites sur le livret...)

EFFECTUER MA DÉMARCHE



SERVICES MUNICIPAUX

Direction de la Citoyenneté et des démarches Administratives

2, Place de l'Hôtel de Ville - Jacques Chirac
77100 Meaux

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Jeudi : 13h30 à 17h00
Le samedi matin : 9h00 à 12h00 (Uniquement en mairie principale)

01 60 09 97 29

Itinéraire

Courriel



STRUCTURE MUNICIPALE

Mairie de quartier de Dunant

36, avenue Dunant
77100 Meaux

Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

01 83 69 03 30

Itinéraire



STRUCTURE MUNICIPALE

Mairie de quartier de Beauval

Centre commercial la verrière
77100 Meaux

Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

01 60 09 12 12

Itinéraire

Par courrier

Mairie de Meaux
Service de l'état civil/élections
2 place de l'hôtel de ville
77100 Meaux

DELAIS D'OBTENTION

Le délai d'obtention varie entre un et trois mois, selon votre lieu de naissance. La restitution du nouveau livret s'effectuera auprès du service État Civil, sur présentation d'une pièce d'identité. Il ne pourra être délivré qu'à son ou ses titulaires.

Vous serez avisé de la mise à disposition de ce livret par appel téléphonique.

Enregistrement audio de la plaquette « Livret de famille », à destination des personnes non voyantes et malvoyantes et pour toutes les personnes empêchées de lire :



MAIRIE DE MEAUX

2 place Hôtel de Ville Jacques - Chirac
77100 Meaux